

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DES DELEGUES DES RESIDENTS
AU CONSEIL DE VIE SOCIALE DES 30 ET 31 MARS 2011**

Paris le 1^{er}/04/2011,

- Nombre d'inscrits : 37
- Nombre de votants : 26 (70,27%)
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 26 (70,27%)

Quatre sièges de délégués étaient à pourvoir.

Six candidats se sont présentés.

Ont obtenu :

- M. BA Cheikh (Ch 11) : 14 voix
- M. GUSTAVE Maxence (Ch 10) : 9 voix
- M. JOURNAUD Gabin (Ch 15) : 13 voix
- M. MEKHOUKH Abderrazak (Ch 12) : 13 voix
- M. NUNES RODRIGUES Carlos (Ch 2) : 14 voix
- M. TEKO Malonda Junior (Ch 13) : 15 voix

M. TEKO, M. NUNES RODRIGUES, M. BA et M. MEKHOUKH ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour. L'élection de quatre candidats au conseil de vie sociale a été validée.

M. JOURNAUD et M. MEKHOUKH ayant obtenu le même nombre de voix, M. MEKHOUKH est élu, selon les règles du code électoral au bénéfice de l'âge.

M. JOURNAUD et M. GUSTAVE remplaceront dans cet ordre un délégué élu en cas de défection ou de départ du CHRS.

Aucune réclamation n'a été émise,

Sont donc élus délégués des résidents au conseil de vie sociale pour une durée de un an :

M. BA Cheikh

M. MEKHOUKH Abderrazak

M. NUNES RODRIGUES Carlos

M. TEKO Malonda Junior

Les quatre scrutateurs :

Les six candidats :

M. AHMADZAI Mokhtar :

M. BA Cheikh

M. TARAFI Merouane :

M. GUSTAVE Maxence :

M. DIAW Abdou Karim :

M. JOURNAUD Gabin :

M. ALONZEAU Francis :

M. MEKHOUKH Abderrazak :

Le Chef de service du CHRS :

M. NUNES RODRIGUES Carlos :

M. PERRET Joël :

M. TEKO Malondo Junior